

LES PRATIQUES D'AIDAVOCAT GESTION

FICHE N°5 : LES FONCTIONS RPVA

Module : Gestion

Version : 1.01

Date : 01/09/2016

Mise à jour : 27/04/2017

OBJECTIF

Communiquer avec les greffes des tribunaux directement depuis le logiciel Aidavocat et non plus depuis votre navigateur Internet.

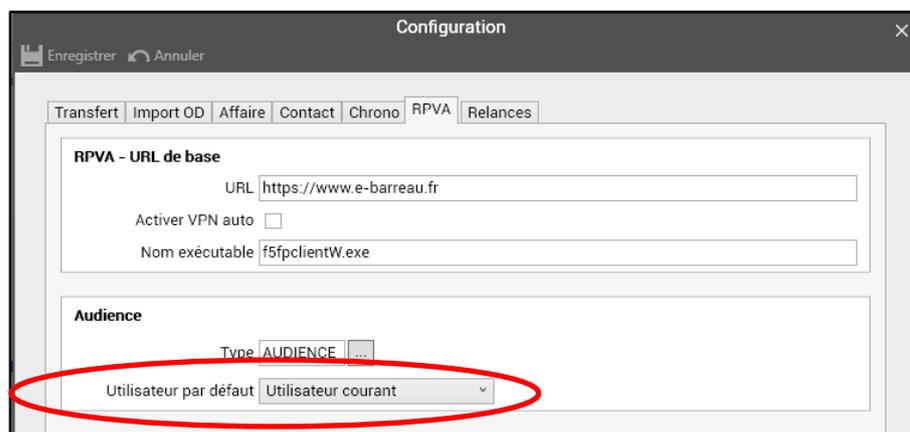
DESCRIPTIF DE LA FONCTION

Vous pouvez désormais accéder à l'ensemble des fonctionnalités du RPVA directement depuis le logiciel. Les informations reçues ou envoyés sont ainsi directement rattachées à vos affaires. De plus, vous pouvez synchroniser vos dates d'audience avec votre agenda

EN PRATIQUE

1- PARAMETRER L'ACCES AU RPVA

Votre poste informatique doit déjà être en mesure d'accéder au RPVA via votre navigateur. Une fois cette condition remplie, rendez-vous dans le logiciel Aidavocat, menu « Fichier » option « Configuration » et sélectionnez l'onglet RPVA.



Dans cet écran l'URL de connexion à e-barreau est renseignée par défaut. Il vous suffit d'indiquer si vous utiliser le vpn et de renseigner les éléments permettant de synchroniser les audiences avec l'agenda de votre choix (utilisateur courant ou responsable d'affaire ou chargé d'affaire ou sélection d'un autre agenda présent dans Aidavocat Gestion.

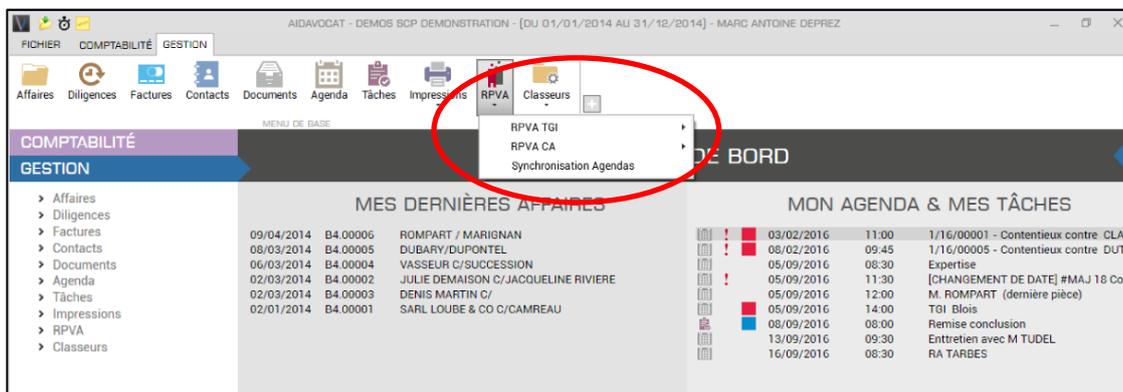
Selon votre configuration différentes URL de base sont possibles :

- <https://www.e-barreau.fr> connexion via le boîtier Navista
- <https://e-barreau.avocat.fr> connexion sans boîtier via le vpn logiciel du CNB
- <https://rpva.e-grefe.fr> connexion pour les avocats parisiens (jusqu'au 31/08/2017)

Attention : Si vous sélectionnez « Responsable d'affaire » ou « Chargé d'affaire », les audiences ne seront synchronisées que pour les dossiers RPVA liés à une affaire d'Aidavocat.

2- ACCEDER AUX DIFFERENTES FONCTIONS RPVA

Depuis le ruban Aidavocat Gestion, le bouton RPVA permet d'accéder au TGI, à la Cour d'Appel et à la synchronisation de l'agenda.



Lors du choix d'une de ces options, vous devrez sélectionner votre certificat et indiquer votre code pin afin d'établir la connexion avec le RPVA.

L'option RPVA TGI vous donne accès :

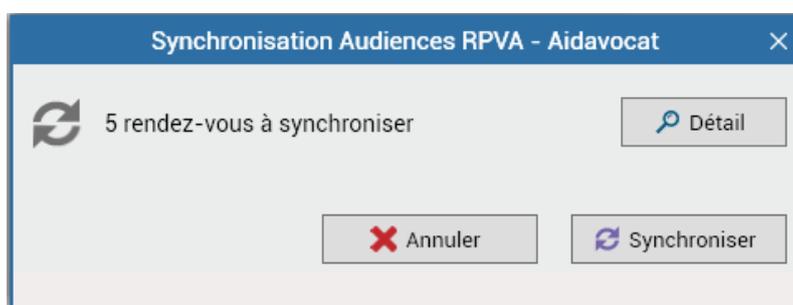
- à la liste des dossiers,
- à la recherche non-constitué,
- aux audiences,
- aux messages.

L'option RPVA CA vous donne accès :

- à la liste des dossiers,
- à la recherche non-constitué,
- aux audiences,
- aux déclarations d'appel,
- aux messages.

3- SYNCHRONISATION DES AGENDAS

Cette option permet de synchroniser les dates d'audiences de l'avocat connecté au RPVA (choix du certificat) avec l'agenda que vous avez paramétré dans « Fichier / Configurations / RPVA ».

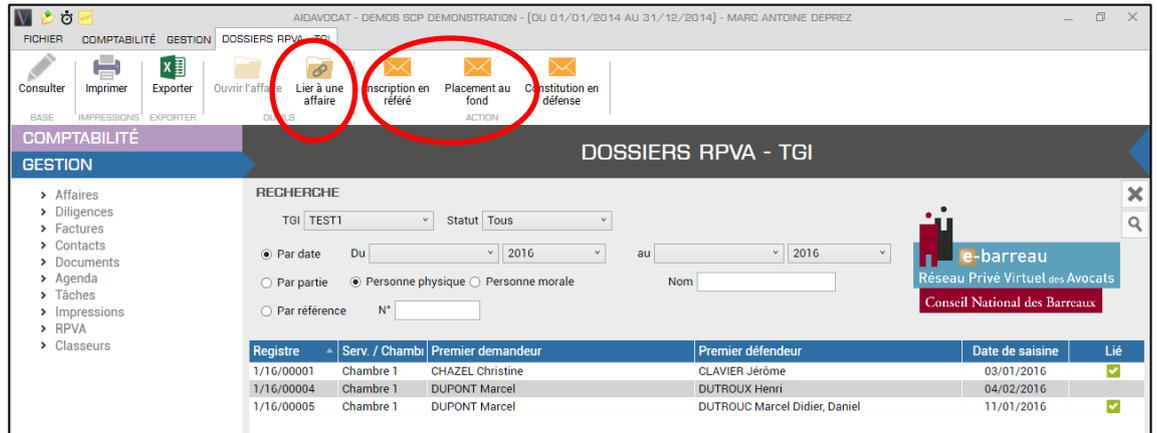


Avant de lancer la synchronisation, vous pouvez consulter la liste des audiences à l'aide du bouton détail.

Remarque : A compter de la date du jour de votre consultation, seules les audiences des 7 derniers jours sont synchronisées.

4- LISTE DES DOSSIERS

Que ce soit pour le TGI ou la CA, vous affichez ici la liste de vos dossiers en fonction des critères de recherches sélectionnés.



DOSSIERS RPVA - TGI

RECHERCHE

TGI: TEST1 Statut: Tous

Par date Du: 2016 au: 2016

Par partie: Par date Personne physique Personne morale

Par référence N°:

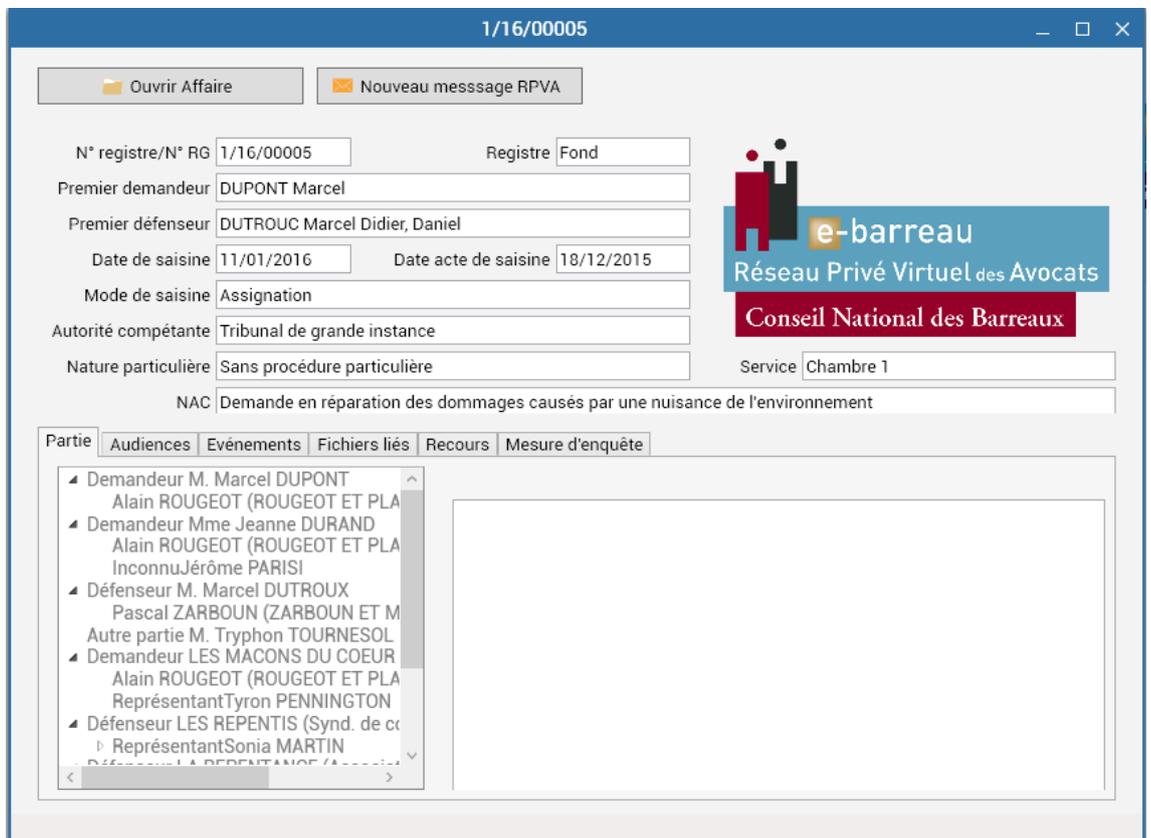
Registre	Serv. / Chamb	Premier demandeur	Premier défendeur	Date de saisine	Lié
1/16/00001	Chambre 1	CHAZEL Christine	CLAVIER Jérôme	03/01/2016	<input checked="" type="checkbox"/>
1/16/00004	Chambre 1	DUPONT Marcel	DUTROUX Henri	04/02/2016	<input type="checkbox"/>
1/16/00005	Chambre 1	DUPONT Marcel	DUTROUX Marcel Didier, Daniel	11/01/2016	<input checked="" type="checkbox"/>

Vous pouvez également :

- pour le TGI effectuer une inscription en référé ou un placement au fond
 - pour la CA effectuer une déclaration d'appel, de saisine ou la constitution en qualité d'intimé.
- Dans ce cas, sélectionnez l'affaire d'Aidavocat concernée, vous pourrez ainsi récupérer les informations concernant les parties. Puis, suivez la procédure d'enregistrement.

Chaque dossier peut-être lié à l'affaire correspondante dans Aidavocat. Vous pourrez ainsi directement ouvrir l'affaire depuis cet écran.

En double-cliquant sur un dossier dans la liste ci-dessus, vous accédez à l'ensemble des informations disponibles.



1/16/00005

Ouvrir Affaire Nouveau message RPVA

N° registre/N° RG: 1/16/00005 Registre: Fond

Premier demandeur: DUPONT Marcel

Premier défendeur: DUTROUX Marcel Didier, Daniel

Date de saisine: 11/01/2016 Date acte de saisine: 18/12/2015

Mode de saisine: Assignation

Autorité compétante: Tribunal de grande instance

Nature particulière: Sans procédure particulière

Service: Chambre 1

NAC: Demande en réparation des dommages causés par une nuisance de l'environnement

Partie: Audiences Evénements Fichiers liés Recours Mesure d'enquête

- ▲ Demandeur M. Marcel DUPONT
- Alain ROUGEOT (ROUGEOT ET PLA
- ▲ Demandeur Mme Jeanne DURAND
- Alain ROUGEOT (ROUGEOT ET PLA
- Inconnu Jérôme PARISI
- ▲ Défenseur M. Marcel DUTROUX
- Pascal ZARBOUN (ZARBOUN ET M
- Autre partie M. Tryphon TOURNESOL
- ▲ Demandeur LES MACONS DU COEUR
- Alain ROUGEOT (ROUGEOT ET PLA
- Représentant Tyron PENNINGTON
- ▲ Défenseur LES REPENTIS (Synd. de cc
- Représentant Sonia MARTIN

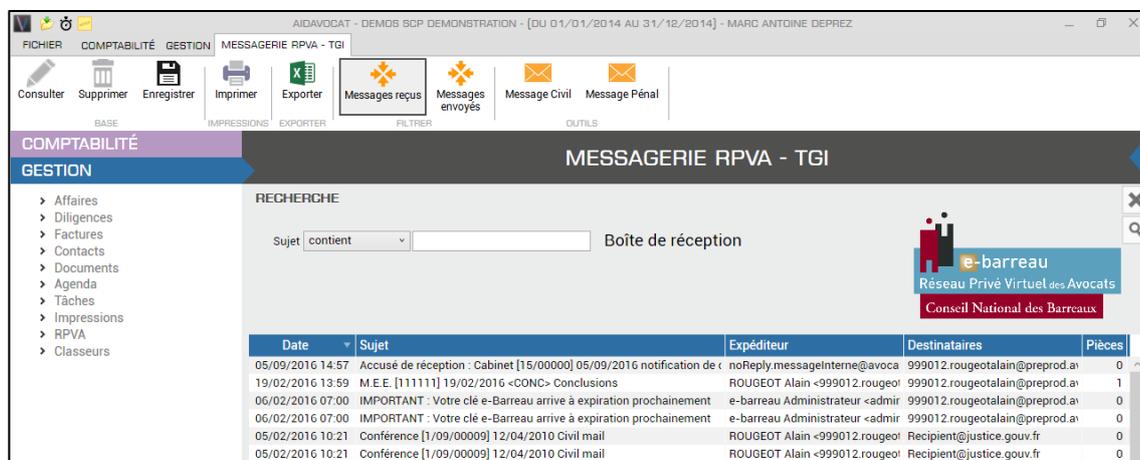
Si vous envoyez un message, celui-ci sera automatiquement stocké dans les documents de l'affaire.

5- MESSAGES

Dans cet écran, vous pouvez visualiser les messages TGI ou CA.

Vous pouvez filtrer la liste par messages « Envoyés » ou « Reçus » et effectuer une recherche sur le sujet (objet) du message.

Chaque message peut être consulté, supprimé ou enregistré dans une affaire Aidavocat.



Date	Sujet	Expéditeur	Destinataires	Pièces
05/09/2016 14:57	Accusé de réception : Cabinet [15/00000] 05/09/2016 notification de	noReply.messageInterne@avoca	999012.rougeotalain@preprod.a	0
19/02/2016 13:59	M.E.E. [111111] 19/02/2016 <CONC> Conclusions	ROUGEOT Alain <999012.rougeo	999012.rougeotalain@preprod.a	1
06/02/2016 07:00	IMPORTANT : Votre clé e-Barreau arrive à expiration prochainement	e-barreau Administrateur <admir	999012.rougeotalain@preprod.a	0
06/02/2016 07:00	IMPORTANT : Votre clé e-Barreau arrive à expiration prochainement	e-barreau Administrateur <admir	999012.rougeotalain@preprod.a	0
05/02/2016 10:21	Conférence [1/09/00009] 12/04/2010 Civil mail	ROUGEOT Alain <999012.rougeo	Recipient@justice.gouv.fr	0
05/02/2016 10:21	Conférence [1/09/00009] 12/04/2010 Civil mail	ROUGEOT Alain <999012.rougeo	Recipient@justice.gouv.fr	0

Remarque : Si le message concerne un dossier RPVA déjà lié à une affaire Aidavocat l'enregistrement sera automatiquement proposé dans les documents de l'affaire.

6- ACCES RPVA DEPUIS LES AFFAIRES

Depuis une affaire Aidavocat, vous pouvez, si le lien entre le dossier RPVA et l'affaire a été établi accéder aux fonctionnalités RPVA pour cette affaire. en cliquant sur l'onglet RPVA.



Code	Nom	Référence	Tél	Email
TGI	Tribunal de Grande Instance de T	1/16/00001		